ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D144134285**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/10/2026	26203961

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/10/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D111**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**
(3) COORDONNÉES : **890 rue Jean Prouvé**

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **057D1094**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
1DVM464(B)	20/10/2018	20/10/2018

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	TALISMAN

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RFD00055814624	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
ABSENT	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation étranger

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

120413

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 28/10/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D, ARG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprochez du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+1.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	0 %		6 %	
Force verticales :	930 daN		610 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	332 daN	311 daN	227 daN	232 daN
Déséquilibre (< 20%) :	7 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	332 daN	311 daN	227 daN	232 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 71 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (1.50m⁻ ¹) :	C1: < 0.10	C2: < 0.10		
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-0.5 %	-0.6 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %		